



**COMMUNE D'ORP-JAUCHE**

**CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL**

Orp-Jauche, le 24 octobre 2018.

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément à l'article L1122-13 §1<sup>er</sup> du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et au Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous inviter à participer à la séance du conseil communal qui aura lieu **le 05 NOVEMBRE 2018 à 20 heures, à la salle du Conseil communal, Place communale 6 à 1350 Orp-Jauche.**

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit en annexe.

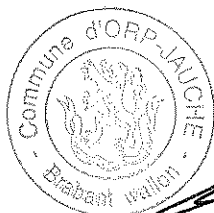
La séance du Conseil sera précédée, à 19 heures, de la prestation de serment des Conseillers juniors. Nous comptons vivement sur votre présence.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Collège communal,  
Par ordonnance,

La Directrice générale,

  
Sabrina SANTUCCI



Le Bourgmestre,

  
Hugues GHENNE

ORDRE DU JOUR :  
(première convocation)

### **1. SECRETARIAT**

- 1.1. Application du droit à interpellation du public ;
- 1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 septembre 2018 ;
- 1.3. Assemblée générale statutaire de l'Intercommunale Pure de Financement du Brabant wallon du 27 novembre 2018 – Approbation des points mis à l'ordre du jour ;
- 1.4. Assemblée générale statutaire de l'Intercommunale ORES Assets du 22 novembre 2018 – Approbation des points mis à l'ordre du jour ;
- 1.5. Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'Intercommunale du Brabant wallon (InBW) du 28 novembre 2018 – Approbation des points mis à l'ordre du jour ;

### **2. COMPTABILITE**

- 2.1. Approbation de la modification budgétaire n°2 de l'exercice 2018 ;
- 2.2. Déchets : Approbation du coût-vérité prévisionnel pour l'exercice 2019 ;
- 2.3. Approbation du règlement-taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2019 ;
- 2.4. Approbation d'un règlement-redevance relatif au changement de prénoms pour l'exercice 2019 ;
- 2.5. Octroi d'un subside de fonctionnement de 1.900,00 € en faveur de l'asbl La Petite Jauce, pour l'exercice 2018 ;
- 2.6. Octroi d'un subside de fonctionnement en faveur des Fanfares de Jauche pour l'exercice 2018 ;
- 2.7. Tutelle spéciale d'approbation : Approbation du budget 2019 de la Fabrique d'église d'Enines ;
- 2.8. Tutelle spéciale d'approbation : Approbation du budget 2019 de la Fabrique d'église de Jandrain ;
- 2.9. Tutelle spéciale d'approbation : Approbation du budget 2019 de la Fabrique d'église d'Orp-le-Grand ;
- 2.10. Tutelle spéciale d'approbation : Approbation du budget 2019 de la Fabrique d'église de Folx-les-Caves ;
- 2.11. Tutelle spéciale d'approbation : Approbation du compte de l'exercice 2017 du Centre public d'Action sociale.

### **3. MARCHE DE FOURNITURES**

- 3.1. Marché de fournitures ayant pour objet l'acquisition d'une camionnette de type « fourgon » pour la distribution des repas scolaires – Décision de principe et approbation des conditions ;

## **HUIS CLOS.**

### **4. ENSEIGNEMENT**

- 4.1. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 08 octobre 2018 et ayant trait au remplacement d'institutrices primaires et de maîtres spéciaux en congé dans les écoles communales ;
- 4.2. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 08 octobre 2018 et ayant trait à la désignation d'enseignant(e)s primaire (maître d'adaptation, direction, reliquats ;
- 4.3. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 08 octobre 2018 et ayant trait à la désignation d'enseignant(e)s à charge du budget communal ;
- 4.4. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 08 octobre 2018 et ayant trait à la désignation de maîtres de cours philosophiques et de citoyenneté ;
- 4.5. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 08 octobre 2018 et ayant trait aux affectations d'enseignants maternels au 1er octobre 2018 ;
- 4.6. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 08 octobre 2018 et ayant trait aux affectations d'enseignants primaires et de maîtres spéciaux au 1er octobre 2018